

REPUBLIQUE DU NIGER



FRATERNITE TRAVAIL PROGRES

Cabinet du Premier Ministre

**DISCOURS DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT**

SEM. BRIGI RAFINI

.....
**A L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE SUR LES
INDUSTRIES EXTRACTIVES AU NIGER**

Niamey, le 22 janvier 2019

- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey ;**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ITIE Internationale ;**
- **Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de Niamey ;**
- **Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des structures ITIE des pays amis ;**
- **Distingués Experts et Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais, tout d'abord, souhaiter la cordiale bienvenue à nos hôtes qui ont bien voulu faire le déplacement de Niamey, à l'occasion de la présente conférence qui sera, à n'en point douter, un véritable rendez-vous du donner et du recevoir autour de la thématique de la gouvernance du secteur extractif.

Pays à riche potentiel minier, le Niger a toujours fait de la gouvernance des industries extractives un axe prioritaire de sa politique de développement économique et social.

C'est fort de cette conviction que le Gouvernement a décidé d'organiser la présente Conférence et de reprendre sa place au sein de la grande famille ITIE.

C'est enfin pourquoi, le Président de la République, Chef de l'Etat, **Son Excellence ISSOUFOU MAHAMADOU**, en fin connaisseur de ce secteur, mais aussi ayant à cœur le développement durable de notre pays, a inscrit la gouvernance des ressources naturelles et du sous-sol parmi les objectifs prioritaires du Programme de la Renaissance acte II, le projet de société sur la base duquel il a été élu.

En outre, notre Constitution fait obligation à l'Etat de publier, dans le journal officiel, les contrats de prospection et d'exploitation de ces ressources ainsi que les revenus qui en sont issus, désagrégés, société par société.

Faut-il le rappeler, notre pays a entamé dès 2005 le processus de son adhésion à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, connue sous le sigle « ITIE ».

Il a été admis pays candidat à l'ITIE en août 2007, et déclaré pays conforme à la norme ITIE le 1^{er} mars 2011.

Depuis cette date, le Niger a toujours joué sa partition en publiant régulièrement ses rapports dans lesquels figure l'intégralité des recettes tirées de ses ressources minérales.

Mais voilà que par une incompréhension, née d'un déficit de communication, notre pays a été suspendu lors du Conseil d'Administration de l'ITIE tenu à Manille, aux Philippines, le 26 octobre 2017, pour insuffisance de progrès.

Suite à cette suspension qui lui a paru injustifiée, le Gouvernement a décidé de retirer le Niger de la norme ITIE.

Grâce à un dialogue constructif, franc et direct entre les responsables de l'ITIE Internationale au plus haut niveau et la partie gouvernementale, le malentendu a été dissipé. Les deux parties ont pris la ferme résolution d'apporter les correctifs nécessaires, chacune en ce qui la concerne, afin de marquer un nouveau départ.

C'est dans cet ordre d'idées que le Gouvernement a immédiatement entrepris la réforme du Secrétariat Permanent ayant abouti à la mise en place d'un nouveau dispositif qui sera doté d'un personnel compétent et en nombre suffisant et d'un Groupe Multipartiste de Concertation où les différents acteurs, à savoir l'Etat, les Industries Extractives et la Société civile, joueront un rôle majeur dans la mise en œuvre de la norme ITIE dans notre pays.

Le nouveau dispositif institutionnel mettra, également, en place un plan de communication dynamique qui permettra notamment de diffuser le plus largement possible le rapport ITIE.

Au regard de tout ce qui précède, j'annonce solennellement, du haut de cette tribune, la décision du Gouvernement, de reprendre sa place au sein de l'ITIE Internationale et de jouer, pleinement et en toute responsabilité, comme il l'a toujours fait, du reste, son rôle dans la gouvernance des industries extractives.

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités,

Dans un contexte de baisse des cours de matières premières et dans un climat politique et social propice aux affaires, les défis auxquels le secteur extractif est confronté sont nombreux et doivent faire l'objet d'une réflexion globale afin de mieux les appréhender.

La présente conférence portant sur le thème « Gouvernance du Secteur extractif : Enjeux et Défis », donnera l'occasion de faire le point sur la gouvernance du secteur extractif et les enjeux d'une communication responsable sur l'ITIE.

Elle permettra aussi de contribuer efficacement à la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de gouvernance des industries extractives dans le cadre d'un dialogue inclusif afin de créer un environnement favorable au développement socio-économique des populations.

La présence à cette Conférence des experts de l'ITIE internationale, des experts des pays africains frères, des représentants des industries extractives et de la société civile permettra des échanges fructueux dans le but de susciter une réflexion inclusive autour de la gouvernance du secteur extractif dans sa globalité, mais aussi de tirer avantages des bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la norme ITIE.

Dans cette perspective, le Niger a entrepris une série de réformes en vue de disposer d'un cadre juridique sécurisé et attractif propice à l'investissement.

De même, il s'est engagé dans un processus de mise en place d'un cadastre minier dynamique, interactif, opérationnel et transparent qui permet une meilleure gestion des titres miniers et de carrière.

Messieurs le Secrétaire Exécutif de l'ITIE,

Mesdames et Messieurs,

Les recettes tirées de l'exploitation de nos ressources minières et pétrolières doivent, en toute logique, nous permettre de financer le développement durable de notre pays.

Cependant, si le secteur extractif compte pour plus de la moitié de nos exportations, son poids dans la formation du Produit Intérieur Brut reste, malheureusement, faible. Il est d'environ 6,2% en 2017. Je vous laisse alors apprécier l'impact de ces ressources sur l'économie nationale.

Sur cette base, comment assurer le développement durable de notre pays à partir des ressources de notre sous-sol ?

Du reste, le Président de la République, Chef de l'Etat n'a eu de cesse de faire ressortir ce paradoxe saisissant, et de rappeler l'impérieuse nécessité de revaloriser les prix de nos matières premières et de les transformer, condition essentielle pour booster nos économies et briser les chaînes de la pauvreté.

Il est évident que le développement de l'Afrique passe par son industrialisation qui, elle-même, est sous-tendue par la transformation de nos matières premières.

C'est tenant compte de cet impératif, **Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ITIE Internationale**, que j'interpelle votre institution afin qu'elle associe le combat pour la transparence dans la gouvernance des industries extractives à celui de la valorisation des ressources minérales. C'est à cette condition que ces ressources pourraient contribuer, de manière significative, au développement durable de nos pays.

Je voudrais, avant de terminer mes propos, remercier les partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent, et qui le feront davantage dans la mise en œuvre de la norme ITIE.

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouverte la Conférence sur la Gouvernance des industries extractives au Niger.

Je vous remercie de votre attention.